Majorité Pour Saint-Nazaire

Protéger nos terres naturelles et agricoles

Nos espaces naturels et agricoles sont de véritables poumons verts pour notre territoire. Plus de 50 % de notre commune est composée d'espaces végétalisés, agricoles et naturels, avec un bocage préservé souvent méconnu.

Pour protéger ces espaces, nous nous sommes dotés, il y a vingt ans, d'un PEAN (Périmètre de Protection d'Espaces Agricoles et Naturels). Par décision politique, ce périmètre, initialement limité à 880 hectares, s'étend aujourd'hui à 1 573 hectares sur Saint-Nazaire et 5 709 hectares sur l'agglomération, soit plus de 57 millions de m^2.

Pour le volet agricole de ce périmètre, nous disposons d'un plan d'action piloté avec le monde agricole local. Il vise à maintenir la vocation agricole et naturelle des terres, à faciliter l'installation des jeunes agriculteur·rices et à accompagner les adaptations nécessaires face au changement climatique, notamment la diversification des cultures et la sécurisation de l'autonomie fourragère.

Du point de vue alimentaire, nos choix politiques favorisent les circuits courts et la proximité avec les consommateur·rices. Notre majorité est pleinement mobilisée en faveur des enjeux environnementaux, sociétaux et climatiques, essentiels pour l'avenir de Saint-Nazaire.

Promouvoir l'apprentissage

L'apprentissage dans la fonction publique territoriale est bien plus qu'un outil de formation : c'est un vecteur essentiel de transmission des savoir-faire, de renouvellement des compétences et d'insertion professionnelle pour nos jeunes. Il contribue à préparer l'avenir en anticipant les départs à la retraite et en assurant la continuité de nos politiques publiques.

Aujourd'hui, l'apprentissage est confronté à une baisse structurelle des financements publics. L'État impose désormais une priorisation stricte : seuls 37 métiers dits « en tension » sont éligibles ; les financements sont limités aux diplômes de niveaux 3 à 5 (CAP, Bac, BTS) et un système de pondération par taille de collectivité restreint encore les possibilités. Les niveaux de formation supérieurs, pourtant porteurs de compétences stratégiques, sont exclus.

Nous regrettons ces choix nationaux qui fragilisent un modèle d'excellence et de renouvellement des compétences dans les collectivités. Mais nous faisons le choix politique de maintenir notre engagement fort en faveur de l'apprentissage, malgré la diminution du nombre de contrats que nous pourrons accueillir et la nécessité de sélectionner les formations en fonction de leur coût ou de leur prise en charge.

École et inclusion

Le traitement réservé par l'État aux Accompagnant·es d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) est préoccupant pour les enfants, leurs familles et les collectivités. Depuis mai 2024, la loi prévoit que l'Éducation nationale recrute et rémunère les AESH également sur le temps du midi. Pourtant, des débats d'interprétation persistent au plus haut niveau de l'État, créant incertitudes et inquiétudes.

Alors que l'inclusion est proclamée « grande cause nationale », les AESH ne disposent toujours pas des garanties essentielles d'un métier : formation, stabilité, lutte contre la précarité. À Saint-Nazaire, fidèles à nos valeurs, nous avons choisi d'aller au-delà de nos obligations : présence de référent·es inclusion sur tous nos sites, prise en charge des AESH pour accompagner les enfants sur les temps périscolaires et à la cantine.

Cependant, nous ne pouvons indéfiniment pallier les manquements de l'État, surtout dans un contexte de baisse de nos moyens. Nous affirmons que l'État doit respecter ses engagements en faveur des enfants, des familles et de l'égalité républicaine.

À Saint-Nazaire, nous continuerons à défendre une inclusion réelle sur tous les temps, car les enfants ne peuvent pas être résumés à leur qualité d'élève. Leurs besoins, ainsi que ceux de leur famille, existent de la même manière avant et après la classe.

Le sport pour toutes et tous

Le 24 juin, le gouvernement a annoncé en fanfare la reconduction et la revalorisation du Pass'Sport. Mais derrière le titre flatteur se cache une suppression pure et simple pour les enfants de 6 à 13 ans. L'argument avancé — un moindre risque de décrochage avant 14 ans — nie l'évidence : c'est dès le plus jeune âge que se créent l'envie, l'habitude et l'accès au sport pour toutes et tous. Priver les enfants et leurs familles de ce soutien, c'est prendre le risque de laisser sur le bord de la route celles et ceux que nous voulons accrocher.

À titre d'exemple, plus de 40 familles suivies dans le cadre du Programme de Réussite Éducative sont directement touchées. Les inscriptions sportives sont déjà validées grâce à un important travail des services municipaux et des bénévoles des clubs. L'aide disparaissant, nous allons devoir trouver des solutions sur le budget municipal pour compenser ces pertes.

Au-delà de ce dispositif spécifique, beaucoup de familles risquent de renoncer à inscrire leurs enfants cette année, ce qui aura pour effet de fragiliser les clubs sportivement et financièrement.

Cette décision, annoncée en toute fin d'année scolaire et applicable dès la rentrée 2025, est un très mauvais signal. Elle fragilise la jeunesse et renforce les inégalités d'accès aux pratiques sportives. Le groupe majoritaire dénonce ce double discours et réaffirme sa conviction : l'État doit investir dans la jeunesse dès les premières années.

Israël et Palestine

Notre majorité a plusieurs fois exprimé sa solidarité et sa compassion envers toutes les victimes civiles de ce nouvel épisode tragique, né de la folie terroriste du Hamas et de la réponse dramatiquement disproportionnée du gouvernement israélien. Fidèles à la position historique de la diplomatie française, nous réaffirmons que la seule issue durable repose sur la création d'un État palestinien indépendant et démocratique, pleinement reconnu par Israël, et sur la reconnaissance de l'intégrité d'Israël dans les frontières définies par les résolutions de l'ONU de 1967 et les accords d'Oslo de 1993, sans les colonisations contraires au droit international.

La situation humanitaire à Gaza est dramatique. L'urgence est d'acheminer l'aide, de libérer les otages et d'instaurer un cessez-le-feu immédiat. Mais au-delà de l'urgence, il faut préparer le temps long : celui d'une paix durable, qui ne pourra se construire ni avec un Hamas dont la charte appelle à la disparition d'Israël, ni avec une extrême droite israélienne poursuivant une politique de colonisation et d'annexion.

L'issue dépend avant tout des peuples concernés. Toutefois, la reconnaissance par la France d'un État palestinien constituera un acte fort pour soutenir celles et ceux qui, des deux côtés, aspirent à la paix et à la sécurité.

Les 39 élu·es du groupe "Pour Saint-Nazaire"

Opposition Ensemble, solidaires et écologistes

Les marchés, des lieux de vie essentiels dans une ville ! Un municipe manqué !

Notre ville, ses habitant·es ont la chance de bénéficier de plusieurs marchés dans les quartiers et le Centre-ville. Ce sont des lieux de vie pour y trouver les produits indispensables pour notre quotidien mais aussi des endroits d'animation pour se retrouver, discuter, découvrir, écouter…

Les marchés sont une alternative au modèle de la grande distribution avec des gens, des producteurs locaux, des produits bio, des structures coopératives qu'il est indispensable de soutenir.

Nos Halles centrales sont une prouesse architecturale exceptionnelle, labélisées « Architecture contemporaine remarquable ». Elles méritent depuis de nombreuses années une profonde rénovation. Rénovation qui ne doit se faire sans relancer une réelle concertation de tous les acteurs : commerçant·es du et hors marché, usager·es, client·es, touristes…

Des travaux d'entretien ont été réalisés, ils étaient urgents. L'installation de « supports d'orientation » devant rendre le lieu plus fonctionnel et convivial relève plus du gadget pour de nombreux commerçants et usagers.

Au-delà de 2026, la rénovation sera-t-elle possible, tant les différents aménagements autour de l'édifice compliquent des travaux d'ampleurs futurs.

Les halles centrales auront-elles le même sort que celles de Penhoët ? Un projet de privatisation pour supporter le coût d'une rénovation et d'un réaménagement, puis un abandon de l'opérateur pour finir par un vide d'idées de la majorité pour redonner vie à ce lieu ?

Les marchés sont bien des lieux que certains jugent indispensables de fréquenter le temps d'une campagne électorale pour disparaître ensuite jusqu'à l'élection suivante. D'autres y sont présents régulièrement, à l'écoute de la vie de la ville, de son actualité sociale, économique, du cours du Monde. Une autre façon de participer à la vie de la cité !

Les élu·es du Groupe Ensemble, solidaires et écologistes